

### L'agenda de Rés'OGM info

Mercredi 9 juin, à 20h :  
à la salle attenante au Restaurant  
Couleurs des mets, 5, Rue Alexandre  
Boutin - 69100 Villeurbanne  
projection de Cultivons la terre, puis débat  
avec Gérard Boinon, membre de  
Rés'OGM Info, paysan à la retraite et  
protagoniste du film

<http://www.couleursdesmets.net/article538.html>

### Brèves :

Inf'OGM lance une carte interactive  
des communes sans OGM :  
<http://www.infogm.org/spip.php?article4291>

Soutenez le chercheur Gilles-Eric  
Séralini en signant la pétition sur

<http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1807>

**Y'a du nouveau dans la médiathèque !!!**

**N'hésitez pas à nous rendre visite dans notre nouveau local  
et consulter ou emprunter des DVD, livres ou revues**



### LE TEMPS DES GRÂCES

si vous souhaitez  
organiser une  
projection du Temps  
des grâces de  
Dominique Marchais en  
Rhône-Alpes, à partir  
du support DVD,  
contactez nous, nous  
avons passé une  
convention avec  
Capricci production  
qui nous permet  
d'avoir un tarif  
intéressant sur les droits  
de diffusion du film

### Association Rés'OGM Info

58 rue Raulin 69007 LYON

Merci de nous contacter avant de passer pour être sûr de nous y trouver

04 78 42 95 37 [www.resogm.org](http://www.resogm.org) [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr)

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale

mardi 18 mai 2010 **La France relance la recherche sur les OGM**

**Alors que la Loi de modernisation agricole arrive au Sénat aujourd'hui, Bruno Le Maire, le ministre de l'Agriculture, a donné son feu vert aux essais en plein champ de vigne génétiquement modifiée.**

Entretien Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture.

**Extraits :**

Les agriculteurs sont nombreux à douter de leur avenir. Qu'est-ce qui peut leur rendre espoir ?

L'année 2009 n'a pas seulement été une crise économique sans précédent. Elle a aussi été le révélateur d'une crise morale pour l'agriculture française qui s'interroge sur son avenir. Nous entrons dans un nouveau monde, avec de nouveaux acteurs : la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie. Pour rester la première puissance agricole européenne, la France doit se doter de nouveaux outils. Le président de la République et le Premier ministre sont fermement décidés à défendre le caractère stratégique de notre agriculture.

Vous insistez sur l'innovation et la recherche. Jusqu'aux OGM ?

Je viens de signer l'autorisation d'essais de vignes OGM en plein champ, en accord avec Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Écologie. Nous avons pris cette décision majeure sur la base de l'avis positif des deux collèges du Haut conseil des biotechnologies. Nous allons poursuivre les recherches. Pour continuer à produire en respectant l'environnement, nous avons besoin de la recherche.

Mais il y a un risque que les plantes OGM se disséminent dans la nature...

Pas pour la vigne. Une fois encore, nous prenons toutes les précautions et les garanties nécessaires, en nous appuyant sur les avis positifs du Haut conseil des biotechnologies. Il n'est bien sûr pas question de revenir sur l'avis négatif concernant le maïs OGM Mon 810. Alors que l'agriculture est déjà confrontée à de nouvelles crises sanitaires, climatiques, nous avons besoin des chercheurs pour continuer à produire tout en respectant l'environnement.

La suite sur [http://www.ouest-france.fr/actu/AgricultureDet\\_-La-France-relance-la-recherche-sur-les-OGM-3640-1378137\\_actu.Htm](http://www.ouest-france.fr/actu/AgricultureDet_-La-France-relance-la-recherche-sur-les-OGM-3640-1378137_actu.Htm)

### **Les producteurs bio lancent un nouveau label privé**

Un nouveau logo pour les produits issus de l'agriculture biologique française apparaîtra bientôt dans les rayons. Celui de Bio Cohérence, marque lancée le 12 avril dernier, à l'initiative de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique.

L'idée d'une nouvelle marque française a commencé à germer au sein de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) en 2007, alors que le cahier des charges du label bio européen était en cours de révision. (...)

Anne Farthouat

La suite sur

[http://www.novethic.fr/novethic/planete/environnement/agriculture/bio\\_coherence\\_lance\\_marque\\_privée\\_pour\\_bio/129012.jsp](http://www.novethic.fr/novethic/planete/environnement/agriculture/bio_coherence_lance_marque_privée_pour_bio/129012.jsp)

### **L'Italie interdit par décret la culture d'un maïs OGM sur son territoire**

/ [ 19/03/2010 19:24 ] /Le ministre italien de l'Agriculture, Luca Zaia, a annoncé vendredi la signature d'un décret interdisant la culture d'un maïs génétiquement modifié (OGM) sur le territoire italien, au nom du principe de précaution.

La suite sur [http://www.lesechos.fr/depeches/science-environnement/afp\\_00239061-l-italie-interdit-par-decret-la-culture-d-un-mais-ogm-sur-son-territoire.htm](http://www.lesechos.fr/depeches/science-environnement/afp_00239061-l-italie-interdit-par-decret-la-culture-d-un-mais-ogm-sur-son-territoire.htm)

## Madère, première région légalement sans OGM de l'UE

par Christophe Noisette, mai 2010

<http://www.infogm.org/spip.php?article4425>

Madère [1] est depuis début mai 2010 la première région européenne à « obtenir » l'aval implicite de la Commission européenne de se déclarer « zone [sans OGM](#) ». Il ne s'agit pas comme pour la France, ou l'Autriche de la mise en place d'une clause de sauvegarde sur un OGM particulier, mais bel et bien d'une interdiction totale et sans limite temporelle des cultures commerciales sur le territoire de cette province autonome du Portugal.

La Commission s'est contentée de ne pas s'opposer à la décision de Madère dans les délais administratifs impartis... Le 5 mai 2009, et conformément à l'article 95 du Traité des communautés européennes, le Portugal avait notifié à la Commission le projet de décret législatif de Madère [2]. L'article 95 donne la possibilité à un État d'introduire des mesures nationales spécifiques si trois conditions cumulatives sont réunies. La mesure doit être fondée sur des preuves scientifiques nouvelles, relatives à la protection de l'environnement ou du milieu du travail, et en raison d'un problème spécifique à cet État membre qui surgit après l'adoption de la directive [2001 /18](#) ou du règlement [1829 /2003](#) .

Le Portugal avait notamment argumenté, pour soutenir sa province « africaine » (Madère est située à 500 kilomètres des côtes marocaines) que les OGM pouvaient potentiellement menacer la biodiversité de l'île et notamment sa forêt laurifère subtropicale classée patrimoine mondial par l'Unesco [3]. Rappelons également que, début 2010, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) avait établi que l'argumentation portugaise n'était pas fondée scientifiquement. La Commission n'a pas suivi l'avis de l'AESA. C'est bien la première fois que la Commission européenne laisse passer une interdiction régionale aussi absolue des OGM. En [2003](#) , elle avait refusé ce droit au Land de la Haute-Autriche [4]. Alors pourquoi un changement aussi notoire de politique ?

Il y a fort à parier que le cas de Madère soit la première concrétisation de la proposition de la Commission européenne de mettre en place une subsidiarité des [autorisations](#) à la culture des plantes transgéniques [5]. Si cette proposition à double tranchant augmente la liberté des Etats membres sur les cultures de PGM, elle risque aussi de faciliter les importations d'OGM dans l'UE, notamment en permettant la fameuse synchronisation des [autorisations](#) entre l'Europe et le reste du monde dont la Commission rêve depuis le conflit à l'[OMC](#) ...

[1] <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mad%C3%A8re>

[2] MADERE - Future région légalement reconnue sans OGM par l'Europe ? et <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ...>

[3] <http://whc.unesco.org/fr/list/934>

[4] Un moratoire sur les OGM, oui... mais comment ?

[5] UE - La Commission européenne cultive la subsidiarité pour morceler l'opposition aux OGM

15 mai 2010

## En Chine, un coton transgénique provoque une infestation imprévue de punaises

Une étude publiée le 14 mai dans la revue " Science " étudie pour la première fois à grande échelle les effets de la culture de l'OGM insecticide

Le constat est pour le moins paradoxal : la mise en culture d'un OGM insecticide peut accroître considérablement les populations de certains ravageurs. (...).

Paradoxaux à première vue, ces résultats, publiés vendredi 14 mai dans la revue *Science*, ne sont pourtant pas totalement surprenants. Le coton Bt - modifié pour produire la toxine Bt (*Bacillus thuringiensis*) - est en effet si efficace sur son principal parasite local, une petite noctuelle (*Helicoverpa armigera*), qu'il en réduit considérablement les populations et permet à une niche écologique de se libérer. " Or, quand on libère une niche écologique, il est attendu qu'elle soit réoccupée, explique Denis Bourguet, chercheur (INRA) au Centre de biologie et de gestion des populations (CBGP). La nature, en somme, a horreur du vide. "

**Stéphane Foucart**

La suite sur [http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/05/14/en-chine-un-coton-transgenique-provoque-une-infestation-imprevue-de-punaises\\_1351551\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/05/14/en-chine-un-coton-transgenique-provoque-une-infestation-imprevue-de-punaises_1351551_3244.html)